Envoyé en préfecture le 17/07/2025
Reçu en préfecture le 17/07/2025
Publié le
ID : 080-218001576-20250717-AR202507004-AR

République Française — Département de la Somme

VILLE DE CAMON

Réglementation de la circulation et du stationnement pendant les travaux
Rue Jean Jaurès / rue des Petits Pas

Le Maire de la Ville de CAMON,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les Articles L 2213-1, L 2213-6,

VU le Code Pénal, Article R 610-5,

VU la demande d'arrêté d'Amiens Métropole pour le compte de la société SADE en vue de reprises de tampons rue Jean Jaurès et d'un regard rue des Petits Pas,
CONSIDERANT ces faits, il convient de réglementer la circulation et le stationnement afin de préserver la sécurité des agents de chantier et des usagers de la route,

ARRETE

ARTICLE 1 : Le lundi 14 juillet 2025 au vendredi 12 septembre 2025, le stationnement de tout véhicule sera interdit au droit du chantier rue Jean Jaurès.

ARTICLE 2 : La rue des Petits Pas sera interdite à la circulation pour ½ journée à la suite de la reprise d'un regard.

ARTICLE 3 : La fourniture, la mise en place, la maintenance de la signalisation routière appropriée à ces prescriptions sont à la charge de l'entreprise exécutant les travaux.

ARTICLE 4 : Les infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux et poursuivies conformément à la législation en vigueur.

ARTICLE 5 : Monsieur le Maire de CAMON, Monsieur le Directeur Interdépartemental de la Police Nationale de la Somme, la Police Municipale, l'entreprise exécutant les travaux et tout fonctionnaire de police habilité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont :

Ampliation sera adressée à :
- Monsieur le Directeur Interdépartemental de la Police Nationale de la Somme,
- Monsieur le chef de la Police Municipale,
- Julien LECOCQ, directeur des services techniques,
- Monsieur HUBERT Dupuis, Maire adjoint à la voirie,

Envoyé en préfecture le 17/07/2025
Reçu en préfecture le 17/07/2025
Publié le
ID : 080-218001576-20250717-AR202507004-AR

- Amiens Métropole – SEA
- Le SDIS
- Le SAMU
- L'entreprise SADE

Fait à CAMON, le 17 juillet 2025

Pour le Maire,
Le 1er Adjoint délégué

Jeannine GUYOT

MAIRIE DE CAMON
SOMME

AR n°2025-07-004